

CINÉFORUM

Fondation romande
pour le cinéma

Axes stratégiques 2026-2030 : Restaurer l'effet amplificateur régional

Dossier approuvé par le Conseil de Fondation et soumis à l'Assemblée Plénière Culture de la CIIP
Décembre 2024



L'essentiel en bref

La mission fondamentale de Cinéforum, dès le départ, est d'être **un amplificateur régional**, à l'instar du Fonds REGIO Films qui l'a précédé : Lorsqu'une société de production romande obtient un soutien à l'OFC ou auprès de la SSR, une contribution automatique lui est accordée, afin d'amplifier en région l'effet des soutiens nationaux. Avec l'augmentation généralisée des autres fonds suisses pour le cinéma, mais également l'augmentation majeure des coûts de production et la nécessité d'une amélioration des conditions de travail en lien avec l'inflation, tous les chiffres démontrent que l'effet amplificateur régional de Cinéforum s'est érodé de manière régulière en 13 ans.

La seule augmentation budgétaire qu'a connu Cinéforum, entre 2021 et 2025, a été entièrement orientée vers de nouveaux projets,

laissant les mécanismes de soutien principaux à des enveloppes identiques depuis la création de la fondation.

Durant cette période, le cinéma romand s'est considérablement développé, délivrant des succès importants et faisant rayonner la Suisse romande sur la scène internationale. Afin de continuer à répondre à sa mission, **la priorité pour Cinéforum est la restauration de son effet amplificateur régional.**

C'est en effet la clé pour permettre l'amélioration des conditions de travail et garantir la pérennité de la branche. Cela permettra également d'investir dans le cercle vertueux de la coproduction internationale, et de tirer profit de l'obligation d'investissement découlant de la Lex Netflix.

Rappel historique et constats de départ

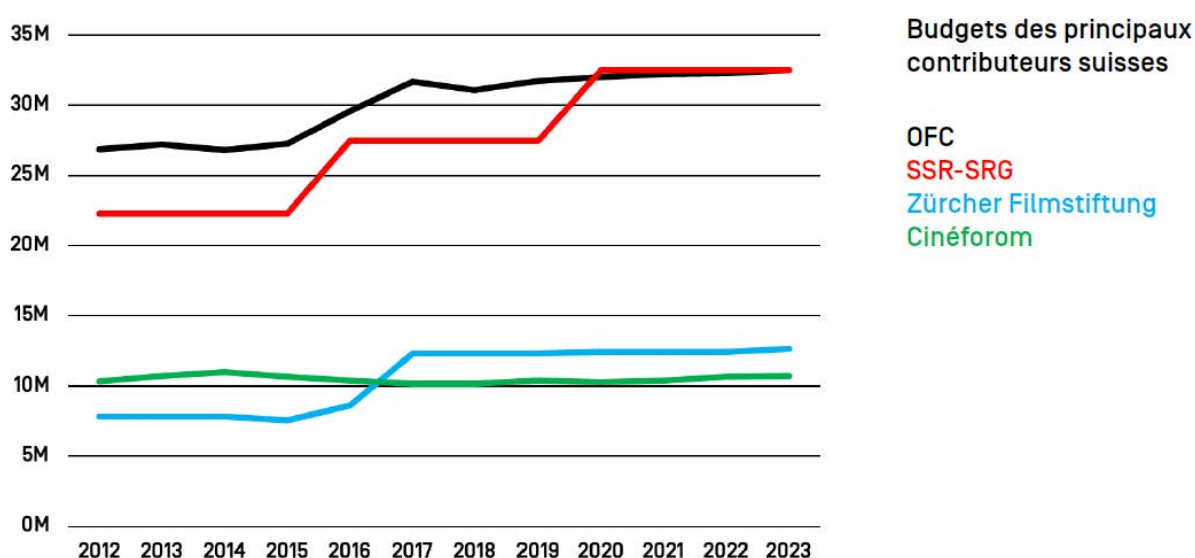
2000-2011 Le Fonds REGIO Films, l'ancêtre de Cinéforum

Avant la création de Cinéforum en 2011, la fondation a été précédée par le fonds REGIO Films qui fonctionnait déjà comme un amplificateur régional, avec une aide automatique qui bonifie les financements obtenus à l'OFC ou à la SSR par les producteurs-trices romands. Ce fonds doté de 6 millions CHF lors de son dernier exercice en 2011, était financé dans une proportion importante par la Loterie Romande (à hauteur de 3'210'000 CHF en 2011), dont le soutien a été déterminant dès la création du Fonds.

2011 Un geste politique fort, et ensuite une stabilité...

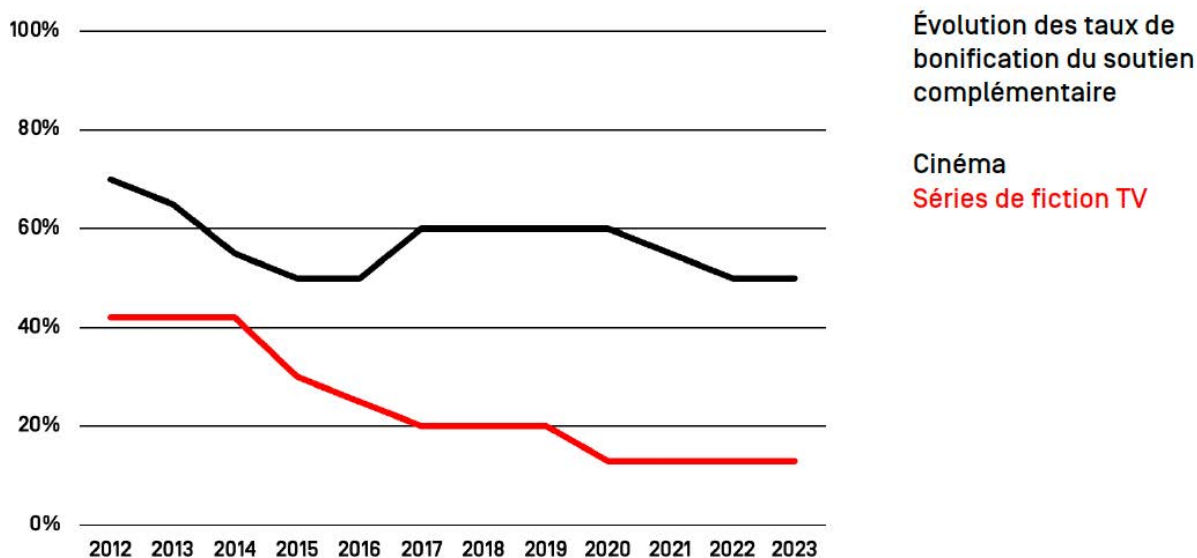
À la création de Cinéforum en 2011, non seulement les cantons ont mutualisé leurs moyens, mais ils ont aussi augmenté l'enveloppe globale de 4 millions CHF supplémentaires pour la porter à 10 millions CHF dès 2012. Il s'agissait d'un geste politique important de la CIIP pour la création d'un pôle culturel fort pour positionner le cinéma romand vis-à-vis du pôle zurichois notamment. Ce faisant, les collectivités publiques ont ajouté un pilier majeur à l'espace culturel romand comme unité.

Pendant les 13 ans qui ont suivi, le budget de Cinéforum est resté très stable en comparaison avec les budgets de l'ensemble des autres fonds suisses de soutien au cinéma, qui ont connu des augmentations variant entre 40% et 60%. La décision des cantons romands d'augmenter entre 2021 et 2025 le soutien à Cinéforum de 890'000 CHF ayant été entièrement attribuée à de nouveaux projets selon la stratégie qu'ils ont approuvée, le cœur d'action de Cinéforum a donc gardé un volume financier identique depuis 2011.

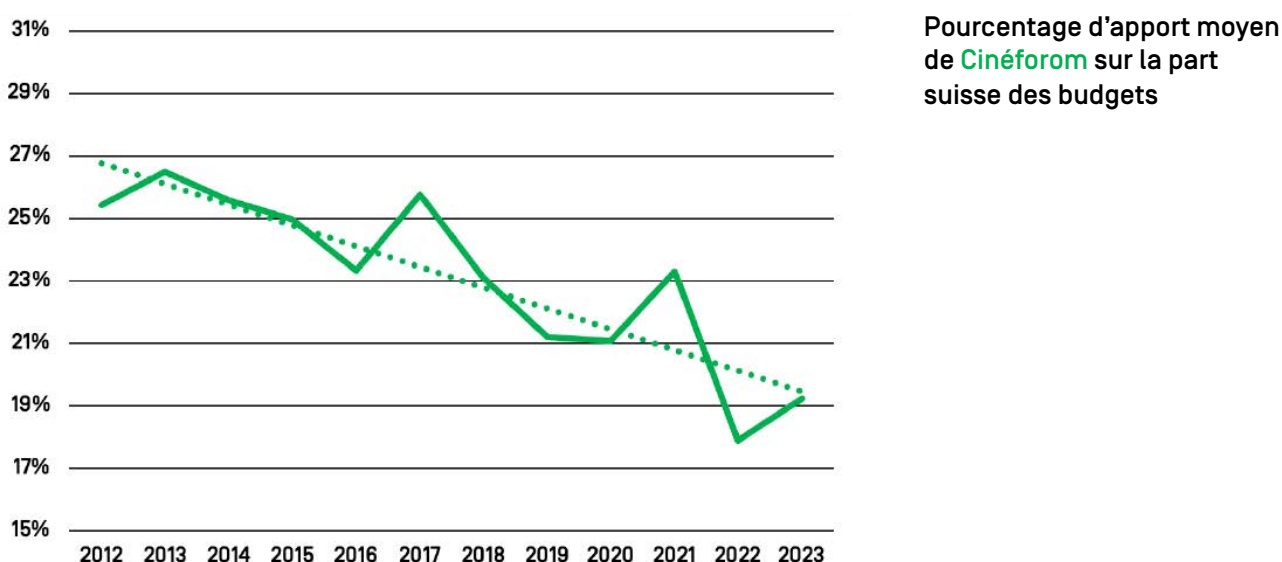


... synonyme d'érosion

Les augmentations à l'OFC et à la SSR ont une incidence directe sur Cinéforum. Pour rappel l'un des principaux instruments de soutien est le « soutien complémentaire », qui bonifie automatiquement les soutiens obtenus par les sociétés de production auprès de l'OFC ou de la SSR. À mesure que les moyens ont augmenté à l'OFC et à la SSR, les taux de soutien complémentaire ont donc dû diminuer en conséquence pour que le cadre budgétaire de Cinéforum puisse être respecté.



Exemple : Les longs-métrages de fiction LES GRANDES ONDES de Lioner Baier et LAST DANCE de Delphine Lehericoy ont tous les deux obtenu un soutien de 900'000 CHF à l'OFC, à dix ans d'écart. Le premier, produit en 2012 a ainsi obtenu 630'000 CHF en soutien complémentaire auprès de Cinéforum, tandis que pour le second, produit en 2022, la bonification n'était que de 450'000 CHF.



En moyenne, l'apport de Cinéforum s'est réduit de plus de 5% en 13 ans. Cela représente un affaiblissement non-négligeable de la capacité de financement romande, cela alors même que les autres fonds régionaux ont pu au contraire augmenter leurs soutiens.

2021-2025 Développement de nouveaux mécanismes de soutien

Au cours du précédent cycle de 5 ans, les cantons romands ont augmenté progressivement leurs contributions pour parvenir à 890'000 CHF supplémentaires en 2025. Conformément aux axes stratégiques de ce cycle, les moyens additionnels ont été orientés entièrement vers de nouveaux projets :

- Le soutien aux expériences numériques
- Un renforcement du soutien à la distribution
 - o Soutien aux sorties accompagnées
 - o Soutien complémentaire à la promotion
- Un concours de « slate¹ de courts-métrages » pour la relève

Si ces nouveaux projets sont pertinents et répondent à des besoins avérés, les moyens supplémentaires engagés n'ont pas amélioré le financement des mécanismes principaux de Cinéforum, l'aide sélective et le soutien complémentaire.

Derrière un rayonnement international grandissant...

Depuis la création de Cinéforum, le secteur du cinéma romand a donné vie à de magnifiques succès, un rayonnement international inédit, et des retombées économiques avérées en région.

Si les résultats en salles laissent encore à désirer dans l'ensemble, le cinéma romand a connu de beaux succès ces dernières années (Lynx, Last Dance, Courgette, etc.), ce que démontrent les nombreux prix obtenus. Les statistiques européennes montrent que 80% des entrées en salles des films suisses sont réalisées à l'étranger. Le cinéma romand rayonne à l'international.

Chaque année, des films soutenus par Cinéforum sont sélectionnés et primés à Cannes, à Berlin, à Sundance, à Venise, à Locarno, à Visions du Réel et bien d'autres. La présence de la Suisse, et en particulier la Suisse romande, à l'honneur au Festival de Cannes en mai 2024 est un exemple de cette réussite très réjouissante. La Suisse romande brille par son cinéma et ses séries.



¹ Il s'agit d'un concours permettant de présenter non pas un projet unique, mais un catalogue de projets successifs portés par une même société de production.

... une pression budgétaire croissante

L'inflation qui touche l'ensemble de l'économie n'épargne pas le domaine du cinéma qui a vu les coûts de production monter en flèche ces dernières années. Que ce soient les transports, les logements, le matériel technique ou le catering, tout coûte sensiblement plus cher.

Objectif stratégique pour les cantons romands, l'amélioration des conditions de travail dans le domaine culturel est nécessaire. Dans l'audiovisuel, les salaires n'ont pas été revus depuis de nombreuses années, malgré le renchérissement et l'inflation. Une négociation menée durant plusieurs mois entre le Syndicat Suisse Film et Vidéo et les associations de producteurs-trices vient d'aboutir fin novembre à un accord qui entrera en vigueur dès 2025. Il implique une augmentation moyenne de 6,9% des salaires. Certains postes, notamment les métiers majoritairement occupés par des femmes, ont été davantage revalorisés que d'autres qui jouissaient de conditions déjà plus favorables précédemment. Les salaires représentent en moyenne 50% des coûts d'un film, soit environ 25 millions par année sur l'ensemble des films et séries soutenus par Cinéforum. Une augmentation de 6,9% représenterait environ 1,75 millions CHF supplémentaires par année de coûts pour les sociétés de production romandes.

L'écart entre les régions linguistiques se creuse, et la croissance nationale s'enlise

Il existe un fossé grandissant entre les budgets romands et alémaniques. La Zürcher Filmstiftung attribue environ 13 millions par année en soutiens (contre 8,5 millions CHF en 2012). Les fonds de Berne, Bâle, ou de Lucerne ont également connu des augmentations significatives. Les écarts de salaire et de capacité de financement sont importants et risquent d'accentuer une fuite des talents vers Zürich. Cela permet également aux sociétés de production zurichoises d'être plus attractives face aux plateformes de streaming, et sur le marché international.

Les perspectives sont très incertaines pour le soutien de la Confédération confrontée à des mesures d'économies. Il en va de même pour le maintien du financement du Pacte de l'Audiovisuel par la SSR à la suite de la réduction annoncée de la redevance. Ainsi le moteur de la professionnalisation qui permettait malgré tout une progression pour les sociétés de production romandes jusqu'à présent va au mieux ralentir.

Orientation stratégique et priorités pour l'avenir

Une priorité claire pour remplir la mission de Cinéforum

Au vu des constats qui précèdent, la priorité pour Cinéforum est la restauration de l'effet amplificateur régional, condition minimale pour continuer à répondre à ses buts statutaires :

Article 2 : But

¹ *La Fondation a pour but d'encourager et de renforcer la création cinématographique et audiovisuelle, professionnelle et indépendante dans les cantons de Suisse romande (ci-après : la création romande).*

² *Elle prend notamment toutes les mesures qu'elle juge appropriées pour que ladite création puisse se développer qualitativement et quantitativement et puisse s'exprimer et perdurer sur le plan national et international.*

Au-delà du rattrapage, des effets structurants pour l'avenir...

Cette restauration passera essentiellement par un relèvement des taux de bonification du soutien complémentaire, et d'une augmentation de son enveloppe budgétaire en conséquence. Cette stratégie permettra d'améliorer le financement tout en stabilisant le nombre de projets soutenus. Il ne s'agit pas de soutenir plus de projets mais d'en améliorer le financement. Ces soutiens supplémentaires permettront en effet aux sociétés de production :

- ⇒ de faire face à l'augmentation des coûts liés à l'inflation, notamment d'améliorer les conditions de travail.
- ⇒ de continuer à s'inscrire dans la pérennité et à produire des œuvres de qualité qui rayonnent en Suisse et à l'étranger.

... et des leviers pour attirer des investissements étrangers

Le renforcement du soutien complémentaire permettra par ailleurs d'actionner deux leviers supplémentaires qui amèneront des financements étrangers supplémentaires à la production romande.

- ⇒ En favorisant davantage les coproductions internationales en augmentant le coefficient appliqué actuellement aux coproductions minoritaires.
- ⇒ En soutenant davantage les séries coproduites avec les plateformes de streaming et la SSR avec un renforcement des obligations de dépenses et des critères culturels afin d'attirer les dépenses liées à la Lex Netflix en Suisse romande.

Au-delà du financement direct de Cinéforum, la mise en œuvre de fonds incitatifs économiques cantonaux, à l'instar de la Valais Film Commission, représente un levier complémentaire important d'attraction des investissements étrangers. Cela dit, la conjonction et la coordination entre l'action culturelle (via Cinéforum) et l'action économique (via les fonds incitatifs), est indispensable. L'exemple d'autres régions européennes démontre que si le levier d'attraction est uniquement économique, les effets peuvent s'avérer délétères sur le développement artistique et culturel du secteur audiovisuel local. Défendre l'indépendance des productrices et des producteurs, protéger la liberté artistique des autrices et auteurs, garantir la diversité et assurer la maîtrise de notre patrimoine audiovisuel sont inscrits dans notre Constitution fédérale et constituent des axes majeurs de l'action publique.

Suite incertaine pour les nouveaux soutiens initiés entre 2021 et 2025

Répondant aux axes stratégiques approuvés par les cantons pour la période 2021-2025, trois nouveaux domaines de soutien ont été initiés ces dernières années : le soutien aux expériences numériques, deux nouveaux mécanismes pour la distribution et un concours de catalogues de courts-métrages pour la relève, dont le projet pilote sera lancé en 2025 grâce notamment à des apports privés.

Dépendant d'incertitudes internes et externes dans les années à venir, et notamment en lien avec le positionnement d'autres organismes de financement, ces trois thèmes devront faire l'objet de réévaluations. Le cadre financier en sera l'un des facteurs déterminants.

Agir proactivement pour défendre une plus grande diversité

L'amélioration des conditions de travail, qui est une priorité de l'AP culture, ne passe pas uniquement par une revalorisation salariale, mais également par un renforcement indispensable désormais des protections contre les atteintes à la personnalité. Il s'agit également de rendre le travail dans la production audiovisuelle plus accessible à une diversité de personnes plus représentative de la société dans son ensemble. La diversité cantonale est par ailleurs également un liant indispensable pour l'unité de la Suisse romande. Cinéforom collabore avec les cantons non-lémaniques pour développer des mesures cantonales visant à contrebalancer l'effet d'attraction des centres urbains.



Axes stratégiques 2026-2030

En cohérence avec la stratégie AP culture CIIP 2024-2030, et à la lumière des éléments qui précèdent, Cinéforum entend développer les axes stratégiques 2026-2030 suivants :

- 1. Autant mais mieux - améliorer le financement et les conditions de travail en soutenant mieux un volume stable de films**
- 2. Assurer la continuité**
- 3. Soutenir la relève**
- 4. Respect de la diversité :**
 - prévention et lutte contre le harcèlement
 - diversité cantonale

Et fixe pour y parvenir les **objectifs** suivants :

1. Restaurer l'effet amplificateur régional

- a. améliorer le financement du volume de projets existants
- b. permettre l'amélioration des conditions de travail et l'indexation des salaires
- c. assurer le développement continu de la professionnalisation de la branche
- d. améliorer l'attractivité des coproductions avec la Suisse romande
- e. attirer les dépenses de la Lex Netflix en Suisse romande
- f. défendre les valeurs culturelles romandes sur les projets découlant de la Lex Netflix

2. Évaluer et maintenir dans la durée les nouveaux soutiens initiés en 2021-2025

- a. Garantir une stabilité des soutiens dans le domaine des expériences numériques au travers des changements du paysage de financement
- b. Évaluer le soutien complémentaire à la promotion et le cas échéant l'inscrire dans la durée
- c. Évaluer le slate de courts pour la relève et le cas échéant l'inscrire dans la durée

3. Soutenir et favoriser la diversité

- a. stimuler la diversité cantonale
- b. mettre en œuvre un dispositif de lutte contre les atteintes à la personnalité
- c. continuer à favoriser l'égalité de genre

Indicateurs

Pour mesurer l'atteinte des objectifs, Cinéforum a établi des indicateurs, tant quantitatifs que qualitatifs. Les valeurs-cible devront être définitivement fixées en fonction des moyens octroyés.

⇒ Voir tableau en annexe.

Mesures prévisionnelles

Au vu des incertitudes qui caractérisent les années à venir, notamment concernant l'issue de la votation sur l'initiative « 200 CHF ça suffit » en 2026, les négociations du Pacte de l'audiovisuel 2028-2031, le positionnement de l'OFC sur le numérique, les stratégies des plateformes de streaming dans les premières années d'entrée en vigueur de la Lex Netflix, il est indispensable que Cinéforum puisse faire preuve d'une adaptabilité importante pour garantir la pertinence de son action pour l'audiovisuel romand. Les mesures décrites ci-dessous sont de ce fait prévisionnelles. Elles seront développées en détail au fur et à mesure de la levée des incertitudes et en fonction du cadre financier.

1. Restaurer à leurs niveaux initiaux les taux de toutes les catégories du soutien complémentaire à la réalisation.
2. Créer un couloir d'avances sur recettes permettant aux films qui peuvent démontrer un niveau d'avancement, une solidité et un potentiel de succès fort, d'obtenir un financement direct sans devoir passer par la commission sélective.
3. Augmenter le coefficient du soutien aux coproductions minoritaires.
4. Mettre en œuvre un projet pilote et le cas échéant, pérenniser le « slate de courts pour la relève » à sa pleine portée.
5. Travailler avec l'ensemble des cantons non-lémaniques à la mise en œuvre de mesures « marchepied » cantonales.
6. Porter une partie des coûts du dispositif de lutte contre le harcèlement (secrétariat de la commission paritaire et coûts des formations obligatoires).

Cadre financier

Répondre aux besoins et aux demandes de l'audiovisuel romand dans les cinq prochaines années nécessiterait des moyens supérieurs au cadre financier qui paraît possible. Pour l'établir, Cinéforum a analysé les besoins prioritaires tant pour le positionnement de l'audiovisuel en Suisse romande que pour la situation économique de la branche. La fondation a dès lors focalisé sa demande sur le rétablissement de l'effet amplificateur régional et des conditions de production. De cette manière, il cible également des leviers qui attireront des investissements étrangers supplémentaires pour la production romande.

Parvenir à la restauration complète de l'effet amplificateur régional à l'ampleur à laquelle il se déployait à la création de Cinéforum implique au moins 3 millions CHF supplémentaires. Un million supplémentaire s'ajoute pour que les mécanismes initiés dans le dernier cycle puissent être ancrés dans la durée, et pour pouvoir investir dans la diversité.

Objectif à l'horizon 2030

15 millions CHF de soutiens publics à la production au budget de Cinéforum

⇒ + 4'000'000 CHF/année après 5 ans

Financement au budget de Cinéforum

Augmentation progressive de l'apport CPOR de 1,7M par année en 2025 à 2,7M en 2030

⇒ + 1'000'000 CHF/année après 5 ans

Augmentation progressive des apports des collectivités publiques de 8'457'865 CHF par année en 2025 à 11'457'865 CHF en 2030.

⇒ + 3'000'000 CHF/année après 5 ans

⇒ Simulation selon clé de répartition actuelle :
Voir plan financier 2026-2030 en annexe.

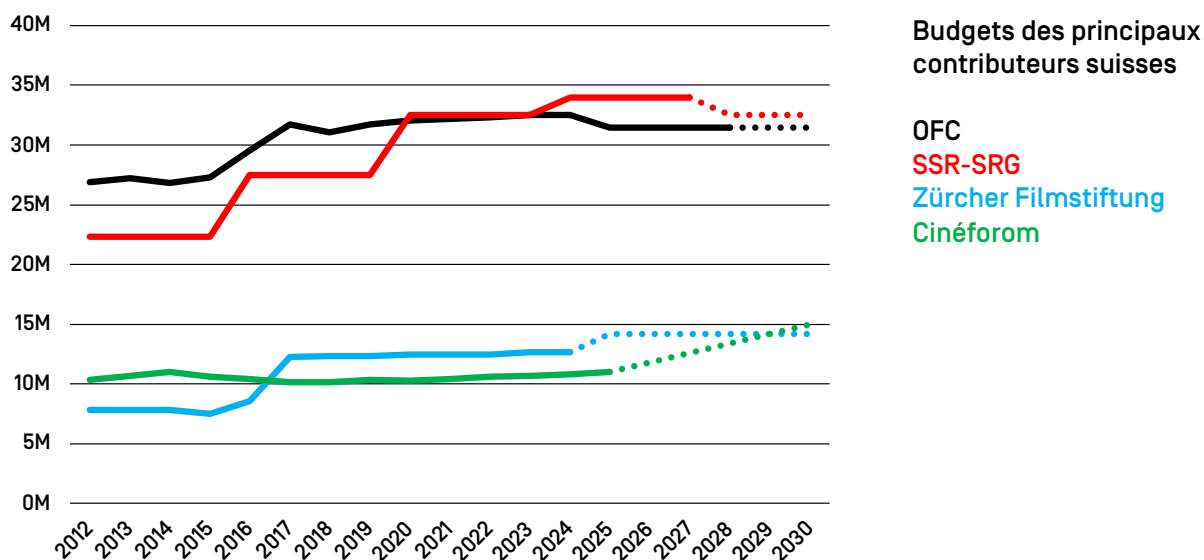
Financements privés et externes

Continuité du soutien SSR aux expériences numériques :
150'000 CHF pour 2025, renouvelable jusqu'en 2027.

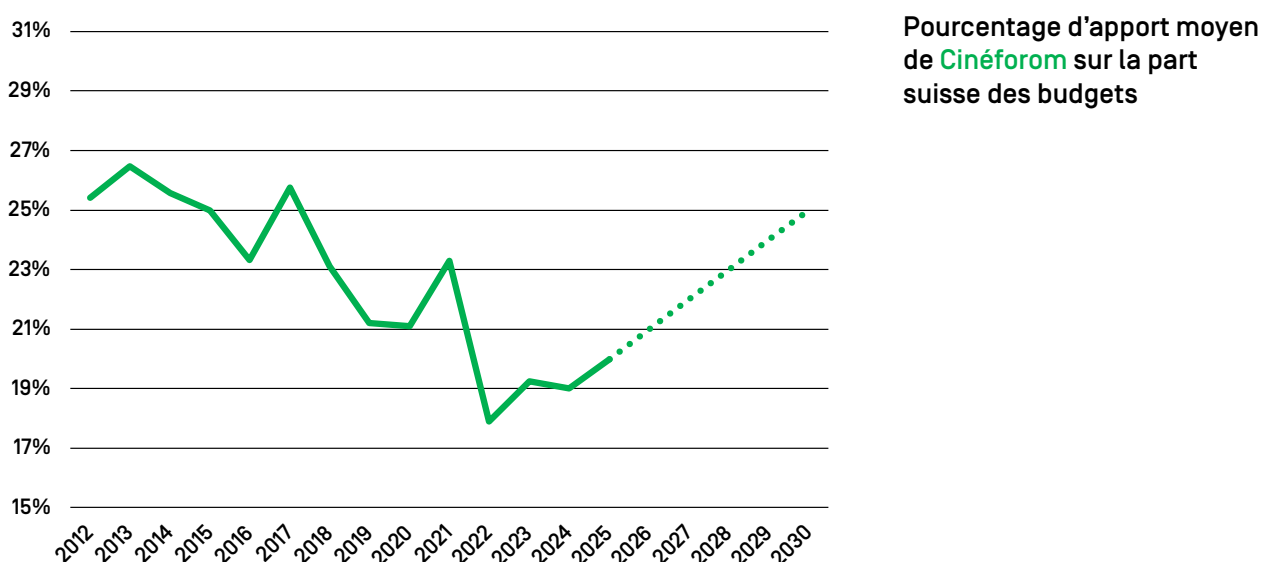
Compléments pour le pilote du slate de courts pour la relève en 2025 :
RTS : 50'000 CHF / Suissimage : 50'000 CHF / Fondation privée : 150'000 CHF

Impact sur le positionnement de Cinéforum

L'ensemble des autres fonds suisses de soutien au cinéma ont pu augmenter leurs dotations budgétaires ces dernières années. Cette dynamique va désormais parvenir à un plafonnement, ce qui offre une opportunité pour Cinéforum de retrouver son positionnement initial parmi les fonds, en particulier vis-à-vis de la Zürcher Filmstiftung.



Le rétablissement de l'effet amplificateur régional, sans augmentation du nombre d'œuvres soutenues, aura pour effet d'augmenter la part de participation de Cinéforum aux budgets des films et séries, améliorant ainsi la capacité de financement romande, et réduisant l'écart avec la capacité de financement des sociétés de production alémaniques.



Priorités

Au vu de la période dans laquelle cette démarche d'augmentation des moyens arrive, Cinéforum a établi des priorités claires, qui ont fait l'objet d'échanges avec l'AP culture et les organisations professionnelles. Ceux-ci partagent l'analyse sur les axes stratégiques retenus et les priorités que le Conseil de Fondation entend mettre en œuvre. Pour le cas où les moyens sollicités ne pourraient être octroyés, le Conseil de Fondation devra en tenir compte et réviser sa stratégie. Il s'agira de réexaminer l'ensemble des dispositifs de soutien, en tenant compte notamment de la nécessité de renforcer la position compétitive de la Suisse romande vis-à-vis du pôle alémanique, zurichois en particulier. Dans les choix difficiles mais nécessaires que le Conseil pourrait être amené à faire pour mettre en œuvre les axes stratégiques, il a d'ores et déjà retenu les principes suivants :

1. La **restauration de l'effet amplificateur régional** est prioritaire.
2. La **pérennisation des nouveaux mécanismes 21-25** est importante mais secondaire par rapport au premier objectif.
3. La **diversité** est un objectif prioritaire qui n'a pas d'impact sur la faisabilité des autres axes, sachant que son coût est limité.



Contact

Cinéforum

Rue de Chantepoulet 1-3
1201 Genève
022 322 81 30
info@cinéforum.ch
www.cinéforum.ch

Isabelle Chassot

Présidente
ichassot@cinéforum.ch
079 407 80 75

Stéphane Morey

Secrétaire général
smorey@cinéforum.ch
076 496 60 32